

Les modalités appréciatives et axiologiques

Laurent Gosselin
Université de Rouen
DYSOLA, EA 4701

Une tradition francophone

- Brunot (1922) : « modalités sentimentales »
- Bally (1931-1932), Culioli (1968), Meunier (1981), Charaudeau (1992), Le Querler (1996), Galatanu (2002), Gosselin (2005, 2010), etc.
- Un précurseur au XII^{ème} s. : Maïmonide (*Terminologie logique*)
- Nuyts (2006) : «boulomaic modality or emotional attitude »
 - « Why this category has not been systematically analyzed in the work of modal notions is unclear.
 - [...] the category has properties which make it quite comparable to uncontroversially modal notions »

Marqueurs de modalités appréciatives / axiologiques

- Pas de semi-auxiliaire modal dans les langues d'Europe, mais d'autres types de marqueurs (comparables aux marqueurs de modalité épistémique) : Adv, Adj, N
 - *Heureusement / certainement qu'il est là*
 - *Je suis heureux / certain qu'il soit / est là*
 - *C'est heureux / certain qu'il soit / est là*
 - *J'ai le bonheur / la certitude de le connaître*

L'expression des « jugements de valeur »

- Philosophie morale (théorie des valeurs et des normes) : l'expression des valeurs et des normes
- Linguistique des émotions (sémantique lexicale / psychologie)
- Linguistique de l'évaluation (*appraisal*, Martin & White 2005) (sémantique / analyse des discours)
- Fouille d'opinion (linguistique informatique)
- Théorie de l'argumentation dans la langue
- Linguistique textuelle (isotopies, prosodie sémantique)

Le problème de l'expressivité

- La fonction expressive / émotive du langage (Marty, Bühler, Jakobson, Bally)
- Un précurseur : J.-J. Rousseau (*Essai sur l'origine des langues*)

- Où la localiser dans l'énoncé ?
- Rousseau (Lamy) : dans les tropes
- Jakobson : « elle colore tous nos propos »
- Quelle relation aux formes linguistiques?

L'approche modale

- Bally (1930-1931) reprend le concept à Brunot (1922) (cf. Curea 2015): opposition *modus / dictum*
- Objectif de l'approche modale (Gosselin 2010) : proposer une **structure** permettant de définir l'expressivité comme catégorie sémantique et d'analyser ses marques linguistiques
- Une double structuration :
 - A) au niveau conceptuel : intégration dans le système des modalités
 - B) au niveau fonctionnel : intégration dans la structure syntactico-sémantique de l'énoncé : définir des positions pour les modalités appréciatives / axiologiques

Structuration

Conceptuelle

Fonctionnelle

Interne:

différents sous-
types de
modalités

Externe:

relations aux
autres
modalités

Différents niveaux dans la
structure syntactico-
sémantique de l'énoncé

But : analyser les formes linguistiques : identifier le concept correspondant ainsi que la position dans la structure syntactico-sémantique de l'énoncé

Structuration conceptuelle interne: l'appréciatif et l'axiologique

- Appréciatif : désirable / indésirable
- Axiologique : louable / blâmable
- Spécificité de l'axiologique : l'auto-valorisation
 - (1) Il est blâmable de voler => il est louable de considérer qu'il est blâmable de voler
 - (2) Il est désagréable d'avoir les pieds mouillés ≠> Il est agréable de considérer qu'il est désagréable d'avoir les pieds mouillés
- Subjectivité (individuelle ou collective) ≠ Institution (système de conventions : morales, idéologies, religions, etc.)
- L'évaluation institutionnelle porte non seulement sur les individus et les situations, mais aussi sur les jugements

Structuration conceptuelle externe: relations aux autres modalités

- La Théorie Modulaire des Modalités (Gosselin 2010)
- Modalité : mode de validation/invalidation d'une représentation, tel qu'il est présenté dans l'énoncé
- Utilisation d'un Modèle-objet
- Modalité : **objet** pourvu de **9 paramètres** (attributs), susceptibles de prendre différentes valeurs
- Système de règles (modulaire) pour construire des modalités et attribuer des valeurs à leurs paramètres

Les paramètres constitutifs de la modalité

- Paramètres conceptuels :
 - I : instance de validation
 - D : direction d'ajustement
 - F : force de la validation
- Paramètres fonctionnels :
 - structuraux :
 - N : niveau dans la hiérarchie syntaxique
 - P : portée dans la structure logique
 - énonciatifs :
 - E : engagement du locuteur
 - R : relativité
 - T : temporalité
- Métaparamètre :
 - M : marquage linguistique ou inférence

Paramètres conceptuels

- I: instance de validation : réel, subjectivité, institution (système de conventions)
Ex. aléthique / épistémique / déontique
- D: direction d'ajustement : descriptive, injonctive, mixte
Ex. aléthique / boulique / appréciative
- F: force de validation : orientation, positive ou négative, + degré
C'est bien / formidable que P
C'est dommage / catastrophique que P

Catégories modales et types de jugements

- **Aléthique** : I: Réel; D: descriptive
(*Jugement de fait/réalité* présenté comme objectif)
- **Épistémique**: I: Subjectivité; D: descriptive
(*Jugement de fait/réalité* subjectif)
- **Appréciative**: I: Subjectivité; D: mixte
(*Jugement de valeur* subjectif : désirable / indésirable)
- **Axiologique**: I: institution; D: mixte
(*jugement de valeur* institutionnel : louable / blâmable)
- **Boulique**: I: Subjectivité; D: injonctive
(*jugement injonctif* subjectif : expression d'une volonté, d'un refus)
- **Déontique**: I: institution; D: injonctive
(*jugement injonctif* institutionnel : expression d'une obligation, permission, interdiction)

Relations de proximité conceptuelle entre modalités

Direction d'ajustement	Injonctive	<i>boulique</i>	<i>déontique</i>
	Mixte	<i>appréciative</i>	<i>axiologique</i>
		Subjectivité	institution
		Instance de validation	

Effets de la proximité conceptuelle entre modalités

- Déontique / boulique (orientées vers l'avenir) :
« *Je veux que p* »
- Axiologique / déontique : « *C'est mal de Vinf / Il ne faut pas Vinf* »
- Appréciatif / boulique : « *J'aimerais Vinf / Je voudrais Vinf* »
- Appréciatif / axiologique : « *C'est atroce de Vinf* »
- Un « bon sujet » pour une institution désire ce qui est louable et prend en aversion ce qui est blâmable

Structuration fonctionnelle

- Bally : le modèle cartésien du jugement: l'opposition *modus / dictum*
- Critique de Ducrot (1993): pas de contenu « neutre »
- Bally /Brunot : des modalités intrinsèques au *dictum*
- « *La modalité est aussi incorporée dans le dictum sous la forme d'un adjectif de jugement ou d'appréciation : (...) ; Ce fruit est délicieux (= J'ai du plaisir à le manger) »*. (Bally, 1965, § 47)
- « Les modalités sentimentales (...) déterminent très souvent le choix des mots (...) De là *un tableau* ou *une croûte* (...) *un nectar* et *de la bibine* ». (Brunot, 1922, p. 541)

Modalités extrinsèques / intrinsèques

- *Il faut que que Luc soit honnête*

mod _i	mod _j (<i>honnête (Luc)</i>)
(déontique)	(axiologique)

- *Malheureusement Luc est intelligent*

mod _i	mod _j (<i>intelligent (Luc)</i>)
(appréciative négative)	(appréciative positive)

- *Certainement que Luc est honnête*

mod _i	mod _j (<i>honnête (Luc)</i>)
(épistémique)	(axiologique)

Structuration fonctionnelle des modalités extrinsèques (paramètre N)

- Deux critères :
- A) Ce sur quoi porte la modalité : la proposition / le prédicat
 - *de dicto /de re*; extra-prédicative / intra-prédicative;
Event-oriented / Agent-oriented, etc.
- B) Ce qui peut porter sur la modalité (négation, interrogation) :
 - véridicible / non véridicible (Kronning 1996, Vet 2007)
- Les deux distinctions ne se recouvrent pas : quatre possibilités

Classement des modalités appréciatives/axiologiques extrinsèques

- **Opérateur propositionnel** (*de dicto*, non véridicible):
 - *Par chance le tyran est mort dans les flammes*
- **Métaprédicat** (*de dicto*, véridicible):
 - *C'est une chance que le tyran soit mort dans les flammes*
- **Opérateur prédicatif transparent** (*de re*, non véridicible):
 - *Le tyran a eu la chance d'échapper aux flammes*
- **Opérateur prédicatif** (*de re*, véridicible):
 - *Le tyran a eu de la chance d'échapper aux flammes*

Les opérateurs prédicatifs transparents 1

- Avec les modalités *de re* (intra-prédicatives), le sujet est le bénéficiaire (y) du désirable :
 - *Par chance le tyran est mort dans les flammes*
 - ?? *Le tyran a eu la / de la chance de mourir dans les flammes*

La négation et l'interrogation ne portent pas sur la modalité appréciative (mais sur le contenu propositionnel)

- *Le tyran n'a pas eu **de chance** / a-t-il eu **de la chance** d'échapper aux flammes ? [opérateur prédicatif véridicible]*
- *Le tyran n'a pas eu **la chance** / a-t-il eu **la chance** d'échapper aux flammes ? [opérateur prédicatif transparent]*

Les opérateurs prédicatifs transparents 2

- La modalité appréciative n'entre pas dans la portée de « *Je trouve que* » :
 - *Je trouve qu'il a eu **de la chance** de te rencontrer*
 - *?? Je trouve qu'il a eu **la chance** de te rencontrer*
- Ni dans celle d'une modalité épistémique :
 - *Il a sûrement eu de la chance de te rencontrer*
 - *Il a sûrement eu la chance de te rencontrer*
- C'est un phénomène propre aux modalités appréciatives et axiologiques : *avoir la chance / le plaisir / le bonheur / le mérite / le tort de* : **opérateurs prédicatifs transparents**
- *Avoir le droit / le devoir / la volonté de* : **opérateurs prédicatifs véridicibles** :
 - *Il n'a pas le droit / la volonté de te rencontrer*

Structuration des modalités intrinsèques

- Modalités **dénotées** : *nécessité, permission, certitude, volonté, chance, plaisir, malheur*, etc.
 - peuvent aussi fonctionner comme marqueurs de modalité extrinsèque vis-à-vis d'un contenu propositionnel: (« *J'ai la certitude/volonté/chance que p* »)
- Modalités **associées** :
 - *honnête* (axiologique positif), *délicieux* (appréciatif positif), *infect* (appréciatif négatif)
- L'exemple des **noms d'humains** (projet NHUMA):
 - *charpentier* (aléthique), *salaud* (axiologique), *crétin* (appréciatif),
 - **Mixtes** : *assassin, voleur, menteur* (aléthique + axiologique):
 - test de la négation: « *X n'est pas un menteur* »

Niveau lexical / sublexical

- Un N peut être défini au moyen de sous-prédicats
 - *Château*: un château est une belle et vaste demeure
- Les sous-prédicats sont eux-mêmes porteurs de modalités intrinsèques et/ou extrinsèques
 - Modalités intrinsèques à *château* :
 - Niveau lexical : aléthique (?? *je trouve que c'est un château*)
 - Niveau sublexical: épistémique (*vaste*), appréciatif (*belle*), aléthique (*demeure*)
- Les modalités de niveau sublexical sont mobilisables dans le discours : « *Quel château!* », « *C'est un véritable château !* »

Modalités intrinsèques marquées / inférées

- Modalités associées au **stéréotype**: annulables en contexte (paramètre M)
 - *Vacances* : cessation temporaire des activités
 - modalité marquée : aléthique
 - modalité associée au stéréotype : appréciative positive
 - Annulabilité: « je déteste les vacances » + textes administratifs
 - Cf. Putnam (1975), Anscombe (2001)
 - *Pluie* : « *risque de pluie* » (Rastier 1987)
 - *moustique* : « *il peut y avoir des moustiques* » ≈ « *il risque d'y avoir des moustiques* ». « *région infestée de moustiques* »

Exemple : *adulte* (Aleksandrova 2013)

- Modalité intrinsèque marquée, au niveau lexical: aléthique (?* *Je trouve que c'est un adulte*);
- Modalités intrinsèques inférées (associées au stéréotype, Bourguignon *et al.* 2007), de niveau sublexical :
 - *raisonnable/responsable* (axiologique positive)
 - *doit* *se montrer responsable* (déontique obligatoire)
 - *libre/autonome* (appréciatif positif)
- Interaction avec les modalités extrinsèques :
 - « *sois adulte!* » (conflit avec la valeur aléthique: l'inéluctable ne peut faire l'objet d'une injonction)
 - « ***devoir être adulte*** » : interaction entre valeurs modales

Modalités associées aux NH: Fiche-type

	lexical	sublexical
linguistique	LexLing	SubLing
stéréotypique	LexSter	SubSter

Tests et critères

- Des tests adaptés pour chaque niveau d'analyse
- LexLing : tests syntaxiques pour isoler les appréciatifs/axiologiques
 - Ex. Ce/ces N1 de N2
 - *salaud / idiot* : N1 / *N2
 - *professeur / charpentier* : *N1 / N2
 - *assassin / voleur* : N1 / N2
- Test pour dissocier les appréciatifs des axiologiques : « *X est un NH, mais il n'y est pour rien* » : (**salaud / idiot*)

Tests et classifications

- Subling : analyse modale des gloses dictionnairiques
 - Ex. *migrant* / *réfugié* / *clandestin* (aléthiques au niveau LexLing) (?*
Je trouve que X est un N) ≠ parasite
- Au niveau SubLing :
 - *migrant* (aléthique) / *réfugié* (aléthique + appréciatif interne négatif) / *clandestin* (aléthique + axiologique négatif)
 - *Migrant* : personne effectuant une migration (TLFi)
 - *Réfugié* : Personne qui a trouvé refuge hors de sa région, de son pays d'origine dans lequel il était menacé (par une catastrophe naturelle, une guerre, des persécutions politiques, raciales, etc) (TLFi)
 - *Clandestin* : Qui est en contravention avec les lois et règlements ; qui se dérobe à la surveillance ou au contrôle de l'autorité (Larousse)

Conclusion: 1) structuration de l'expressivité

- **Structuration conceptuelle :**
- Interne :
 - Distinction axiologique / appréciatif
 - Structure actancielle de l'appréciatif
- Externe : Relations de proximité conceptuelle avec les modalités déontiques et bouliques

- **Structurations fonctionnelle :**
 - Modalités extrinsèques / intrinsèques
 - 4 niveaux de modalités extrinsèques (opérateur propositionnel / métaprédicat / opérateur prédicatif transparent / opérateur prédicatif véridicible)
 - Modalités intrinsèques dénotées / associées
 - 4 niveaux de modalités intrinsèques associées (LexLing, SubLing, LexSter / SubSter)

2) Intérêts de l'approche modale

- **Philosophie du langage :**
 - Dépasser les dichotomies jugement de réalité/ jugement de valeur (Perelman 1970; Putnam 2002), descriptivisme / expressivisme
 - Diverses modalités situées à différentes positions dans l'énoncé (et constituant une structure modale)
 - Ex. *Cet idiot de flic m'a mis une contravention*

- **Sémantique lexicale :**
 - Les modalités intrinsèques permettent de dépasser l'opposition **dénotation / connotation**
 - **Dénotation** : composante linguistique de la signification d'un N qui permet la référence parce qu'elle est descriptive et objective (« référence virtuelle »)
 - **Connotation** : composante discursive de la signification, qui exprime les évaluations subjectives
 - On peut référer au moyen de NH évaluatifs subjectifs (« *les génies de la peinture du XVIIIème* »)
 - Avec certains NH, l'évaluation est linguistiquement marquée (« *salaud* », « *voleur* »)

Dépasser l'opposition classifiante / non classifiante

- Milner (1978) : la distinction classifiants/non classifiants fondée sur des tests syntaxiques
- Ruwet (1982 : 245) : « Pour moi, la distinction tranchée entre classifiants et non-classifiants [...] est illusoire. [...] Si on considère un plus grand nombre d'exemples, l'opposition tranchée fait place à un continuum ».
- « Tout simplement, le sens d'un nom fait intervenir, de manière souvent **inextricable**, et à des doses très variées, des critères objectifs et des critères subjectifs, plus précisément des jugements de réalité et des jugements de valeur ». (Ruwet 1982 : 250).

- **Sémantique discursive :**
 - Analyse des discours évaluatifs, fouille d'opinion, usage des dénominations dans les interactions, etc.
- **Contrepartie :**
 - Nécessité d'une conception large des modalités
 - Impossibilité de traiter la modalité appréciative sous forme de quantification sur les mondes possibles
 - Pas de « Logique des valeurs » au sens propre (Jackendoff 2007)
 - La notion de monde possible a été conçue par Leibniz pour rendre compte du fait que le mal existe dans le meilleur des mondes possibles (réussir un examen ne serait pas désirable dans un monde où on ne pourrait pas le rater)
- **Intérêt des modalités appréciatives / axiologiques :**

Introduire une certaine rigueur linguistique (définitions explicites + utilisation systématique de tests linguistiques) dans le domaine de l'expressivité (domaine dont tout le monde reconnaît l'importance, mais qui est resté le parent pauvre de la linguistique du XXème siècle).

Références

- Aleksandrova, A., 2013 : *Noms humains de phase : problèmes de classifications ontologiques et linguistiques*, Strasbourg, Thèse de l'Université de Strasbourg.
- Anscombe, J.-Cl., 2001 : « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages* 142, p. 57-76.
- Asher, N., Benamarra, F, & Mathieu, Y. Y., 2009 : « Appraisal of Opinion in Discourse », *Lingvisticae Investigationes* 12 : 2, p. 279-292.
- Bally, Ch., 1932 : *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux.
- Barbet, C., 2013 : *Sémantique et pragmatique des verbes modaux du français. Données synchroniques, diachroniques et expérimentales*, Neuchâtel, thèse de l'université de Neuchâtel.
- Brunot, F., 1922 : *La pensée et la langue*, Paris, Masson.
- Curea, A. 2015 : *Entre expression et expressivité : l'école linguistique de Genève de 1900 à 1940. Charles Bally, Albert Sechehaye, Henri Frei*, Lyon, ENS Éditions.
- Ducrot, O., 1993, « A quoi sert le concept de modalité ? », in Dittmar, N. & Reich, A. (eds), *Modality in Language Acquisition*, Berlin, de Gruyter, p. 111-129.
- Flaux, N. & Stosic, D., 2014 : « Les noms d'idéalités et la modalité : marquage d'une opposition », *Langages* 193, p. 127-142.
- Galatanu, O., 2002 : « La dimension axiologique de l'argumentation », in Carel, M. (éd.), *Les facettes du dire. Hommage à O. Ducrot*, Paris, Kimé, p. 93-107.

- Gosselin, L., 2010 : *Les modalités en français*, Amsterdam-New York, Rodopi.
- 2015 : « De l'opposition *modus/dictum* à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CX-1, p. 1-50.
- (à paraître) « Quand nommer, c'est juger. Les jugements de valeur internes aux noms d'humains », in Schnedeker, C. (éd.), *Nouvelles approches en sémantique lexicale: les noms d'humains, théories, méthodologies*, Paris, Garnier.
- Jackendoff, R., 2007, *Language, Consciousness, Culture*, Cambridge, Mass., The MIT Press.
- Kronning, H., 1996 : *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal « devoir »*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- 2013b « Monstration, véridiction et polyphonie. Pour une théorie modale de la polyphonie », in Chanay, H. de, Colas-Blaise, M. & Le Guern, O. (éds), *Dire / montrer. Au cœur du sens*, Chambéry, Éditions de l'Université de Savoie, p. 93-115.
- Legallois, D., 2012: « From grammaticalization to expressive constructions The case of *histoire de + inf.* », in Bouveret, M. & Legallois, D. (eds), *Constructions in French*, Amsterdam, Benjamin, p. 257-281..
- Le Querler, N. : 1996, *Typologie des modalités*. Caen, Presses Universitaires de Caen.
- 1997 : « Les modalités appréciatives dans *La Chartreuse de Parme* de Stendhal », *L'Information Grammaticale* 72, p. 28-31.
- Maïmonide, M., éd. 1982 : *Terminologie logique*, trad. M. Ventura, Paris, Vrin.

- Martin, J., White, P., 2005: *The Language of Evaluation : Appraisal in English*, London / New York, Palgrave Macmillan.
- Meunier, A., 1974 : « Modalités et communication », *Langue Française* 21, p. 8-25.
- Milner, J. -Cl., 1978 : *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.
- Nuyts, J., 2000 : « 2006 : « Modality : Overview and linguistic issues », in Fawley, W. (ed), *The Expression of Modality*, Mouton de Gruyter, Berlin / New York, p. 1-26.
- Ogien, R., 2001: « Le rasoir de Kant », *Philosophiques* 28/1, p. 9-25.
- Perelman, Ch., 1970, *Le champ de l'argumentation*, Bruxelles, P.U. de Bruxelles.
- Putnam, H., 1975 : *Philosophical Papers* vol. 2, Cambridge, C.U.P.
- Putnam, H., 2002: *The Collapse of the Fact/Value Dichotomy, and other essays*, Cambridge, Mass., Harvard U. P.
- Quine, W.v.O., 1966 : *The Ways of Paradox and Other Essays*, Cambridge, Mass., Harvard U.P.
- Ruwet, N., 1982 : *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil.
- Searle, J. R., éd. 1982 : *Sens et expression*, trad. J. Proust, Paris, Minuit.
- éd. 1985 : *L'intentionnalité*, trad. Cl. Pichevin, Paris, Minuit.
- Vet, C., 1997 : « Modalités grammaticalisées et non-grammaticalisées », in Kleiber, G. & Riegel, M. (éds), *Les formes du sens*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 405-412.
- Von Wright, G. H., 1951 : *An Essay in Modal Logic*, Amsterdam, North Holland.